



DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2023-199

PUBLIÉ LE 12 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

DDFIP 79 / Stratégie Coordination Maîtrise des Activités

79-2023-12-07-00007 - Arrêté de fermeture exceptionnelle du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement le 19 décembre 2023 (matin) (1 page)

Page 3

79-2023-12-07-00008 - Arrêté de fermeture exceptionnelle du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement les 2 et 3 janvier 2024 (1 page)

Page 5

Sous-Préfecture de Parthenay / Développement local et des relations avec les collectivités territoriales

79-2023-12-08-00003 - Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral du 10 octobre 2023 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Parthenay (12 pages)

Page 7

DDFIP 79

79-2023-12-07-00007

Arrêté de fermeture exceptionnelle du Service
de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement le
19 décembre 2023 (matin)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction départementale
des Finances publiques des Deux-Sèvres**
Division Stratégie, Coordination et Maîtrise de
l'Activité
44 rue Alsace Lorraine
79061 NIORT Cedex 9
Téléphone : 05 49 06 36 20
Courriel : ddvip79.mdra@dgfip.finances.gouv.fr

**Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle du Service de la Publicité Foncière et de
l'Enregistrement de la Direction départementale des Finances publiques des Deux-Sèvres**

Le Directeur départemental des Finances publiques des Deux-Sèvres

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 26 et 43 ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des Administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 mai 2020 portant délégation de signature en matière de régime d'ouverture et de fermeture, exceptionnelle ou non, des services déconcentrés de la Direction départementale des Finances publiques des Deux-Sèvres ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Le Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Niort, situé au Centre des Finances publiques de Niort – 171 avenue de Paris – sera fermé, à titre exceptionnel, le 19 décembre 2023 matin.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1^{er}.

Fait à Niort, le 7 décembre 2023
Par délégation du Préfet,
Le Directeur départemental des Finances publiques
des Deux-Sèvres,


Philippe FERTIER-POTTIER

DDFIP 79

79-2023-12-07-00008

Arrêté de fermeture exceptionnelle du Service
de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement les
2 et 3 janvier 2024



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction départementale
des Finances publiques des Deux-Sèvres**
Division Stratégie, Coordination et Maîtrise de
l'Activité
44 rue Alsace Lorraine
79061 NIORT Cedex 9
Téléphone : 05 49 06 36 20
Courriel : ddfip79.mdra@dgfip.finances.gouv.fr

**Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle du Service de la Publicité Foncière et de
l'Enregistrement de la Direction départementale des Finances publiques des Deux-Sèvres**

Le Directeur départemental des Finances publiques des Deux-Sèvres

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 26 et 43 ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des Administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 mai 2020 portant délégation de signature en matière de régime d'ouverture et de fermeture, exceptionnelle ou non, des services déconcentrés de la Direction départementale des Finances publiques des Deux-Sèvres ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Le Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Niort, situé au Centre des Finances publiques de Niort – 171 avenue de Paris – sera fermé, à titre exceptionnel, les 2 et 3 janvier 2024.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1^{er}.

Fait à Niort, le 7 décembre 2023
Par délégation du Préfet,
Le Directeur départemental des Finances publiques
des Deux-Sèvres,



Philippe FERTIER POTTIER

Sous-Préfecture de Parthenay

79-2023-12-08-00003

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral du 10 octobre 2023 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Parthenay



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle ingénierie territoriale

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral du 10 octobre 2023 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Parthenay

RAA : n°

La préfète des Deux-Sèvres,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du président de la République du 15 février 2022 nommant Madame Emmanuelle DUBEE, en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;

Vu le décret du président de la République du 11 octobre 2023 nommant M. Lucas TURGIS, en qualité de sous-préfet de Parthenay ;

Vu les propositions des maires des communes concernées;

Vu les désignations des représentants par le président du tribunal de grande instance du département;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet de Parthenay,

A R R Ê T E

Article1^{er} : Sont désignés, pour trois ans, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté et mis à jour le 08 décembre 2023, sur la base de l'annexe de l'arrêté du 10 octobre 2023, pour les communes :d'Availles Thouarsais, La Chapelle Bâton, Les Groseillers, Reffannes, Saint-Christophe-sur-Roc et Vouhé (annexe I et II).

20, boulevard de la Meilleraye
79200 PARTHENAY

Article 2: Dans un délai de deux mois à compter de sa notification, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours :

- gracieux auprès de Madame la préfète des Deux-Sèvres, 4 rue du Guesclin, BP 70000, 79099 Niort cedex 09 ;
- contentieux auprès du tribunal administratif de Poitiers (15 rue de Blossac - BP 541 – 86020 Poitiers Cedex) ou sur l'application internet Télérecours citoyens (www.telerecours.fr).

Article 3: Le sous-préfet de l'arrondissement de Parthenay, les maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture .

Parthenay, le 08 décembre 2023

Pour la préfète, et par délégation,
Le sous-préfet de Parthenay,



Lucas TURGIS

20, boulevard de la Meilleraye
79200 PARTHENAY

Annexe I à l'arrêté préfectoral du 10 octobre 2023 mis à jour et modifié le 08 décembre 2023

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSÉES SELON L'ARTICLE L. 19 VII du Code électoral

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
ADILLY	Parthenay	ARCHAMBAULT Ludovic	SEMBLAT Nathalie	LALLEMENT Nicolas
ALLONNE	La Gâtine	MORTIER Jacques	MIGEON Gérard	AIRAULT Michel
AMAILLOUX	Parthenay	MOTARD Jérôme	LUMINEAU Bernadette	PLAQUET Maurice
ARDIN	Autize-Egray	GABILLY Jacqueline Suppléante : COBLARD Micheline	MONTBORD Claude Suppléante : ROUSSEAU Nicole	BOULDRON Bernard
ASSAIS LES JUMEAUX	Le Val de Thouet	MILLET Adrien Suppléant : NIKSARLIAN Alexandre	DURAND Jacques Suppléante : SUIRE Annette	LAURENTIN Pierre Suppléant : PANIER Jean-Pierre
AUBIGNY	La Gâtine	GIRARD Sébastien	DABIN Bernadette	PROTTEAU Robert
AVAILLES THOUARSAIS	Le Val de Thouet	BAUDELOT Chantal	MÉNARD Jean-Michel	RAMBAUD Claude
AZAY SUR THOUET	La Gâtine	BRUNET James	TOUMIN Yolande	SOULET Jean-Pierre
BEAULIEU SOUS PARTHENAY	La Gâtine	CLISSON Fabrice Suppléante : BACHELIER Brigitte	PRAUD Gilles Suppléant : BARBEAU Pierre	LEMAGNAN Françoise

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
BECELEUF	Autize-Egray	VEILLON Alexandre Suppléant : MASSOUF Adam	GROUSSET Yvon Suppléant : RICHARD Michel	GUILBOT Claude
BEUGNON-THIREUIL	Autize-Egray	FLEURY Sébastien	GIRAUD Olivier Suppléant : AIGUILLON Francis	CHARTIER Christiane Suppléant : GUION Jean-Pierre
LA BOISSIERE EN GATINE	La Gâtine	FROGET Matthieu Suppléant : CROISE Stanley	RUSSEIL Joseph Suppléante: BAILLARGEANT Candide	DENOUES Marie-Noëlle
BOUSSAIS	Le Val de Thouet	MORIN Véronique	VOYER Jacques	JASMIN Francis
LE BUSSEAU	Autize-Egray	SOUCHEP Philippe	THIBAUD Marie-Claire	CANTET Didier
LA CHAPELLE BATON	Autize-Egray	DERRE Thomas Suppléant : MARTIN Philippe	FORESTIER Bruno	BARATON Claude
LA CHAPELLE BERTRAND	Parthenay	MIOT Kévin	PRÊT Jacky	MARTEAU Jacques
LES CHATELIERS	La Gâtine	SIROIT Corinne Suppléante: BERGEON Ginette	MULLON Edith Suppléant : ROUX Alain	PANOUX Christian
LE CHILLOU	Le Val de Thouet	BRUNET Marie-Hélène	MOREAU Monique	GALURET Lucien
CLAVE	La Gâtine	BALOGUE Marie	JEAN-PIERRE Marie-Thérèse	ROBIS Jean-Pierre
COULONGES/L'AUTIZE	Autize-Egray	LEBON Jean-Jacques Suppléante: GIRAUDIN Véronique	DIEUMEGARD Bernard Suppléante: DEVAULT Chantal	COUSINOT Michelle

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGJ
COURS	Autize-Egray	DEMOUGEOT Emmanuel Suppléant : JAMONEAU Philippe	GRIT François Suppléant : APPERCE Jean-Marc	GUIGNARD Mickaël
DOUX	La Gâtine	PROUTEAU Nadine	BOUTIN Pierre	BLANCHARD Gilles
FAYE SUR ARDIN	Autize-Egray	RENAULT Françoise Suppléant : BOUTINEAU Francis	SOULICE Gérard Suppléant: DISCEPOLI Annie	GOUBAN Jean-Jacques Suppléant:GIRON Marie-Christine
FENERY	Parthenay	COUDREAU Denis	SIMON Olivier	COUDREAU Noémie
FENIOUX	Autize-Egray	RENAULT Françoise Suppléant: REISCH Michelle	GALLARD Raymonde Suppléant : GUITTON Benoit	POIREAU Monique
LA FERRIERE EN PARTHENAY	La Gâtine	ALBERT Adeline	EQUOT Josette	GIRAUT Bernard Suppléante : CLISSON Patricia
FOMPERRON	La Gâtine	MEMETEAU Didier	LEPRON Serge	DESMIER Jean-Louis
LES FORGES	La Gâtine	POUPIN Dominique	VAILLANT Adélaïde	GIRAULT Christophe
GOURGE	La Gâtine	BRAUD Catherine	MOREAU Philippe	ROBIN Christiane
LES GROSEILLERS	La Gâtine	GUILBOT Philippe Suppléant: BIENVENU Odile	GIRAUDEAU Nicole Suppléant: BERNARDEAU André	BELLIARD Séverine
IRAIS	Le Val de Thouet	THIOLLET Maryline	BERNARD Denis	CHEVALLIER Laurent

LAGEON	Parthenay	LANDET Patrick	ROBIN Jean-Yves	DABIN Michelle
Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
LHOUMOIS	La Gâtine	MELIN Angélique Suppléante: PAIN Isabelle	PILLOT Gilbert	TANCHE André
LOUIN	Le Val de Thouet	PROUST Gwénaél	BARANGER Michel	BARIGAULT Jean-Marc
MAISONTIERS	Le Val de Thouet	MACE DE LEPINAY Arnaud	BILLON Joël	BODIN Christian
MAZIERES EN GATINE	La Gâtine	QUINTARD Christian	CHARGÉ Marie-Hélène	Serge PACAUD Suppléant: Daniel PINTAUD
MENIGOUTE	La Gâtine	SANIKA Anaïs Suppléante: BALOGÉ Maryline	GARNIER Solange Suppléant: GIRARD Eliane	GUILBARD Didier
OROUX	La Gâtine	FRAFIL Tony Suppléante :: REAULT Christiane	BOTON Hervé	SAUJON Philippe
PAMPLIE	Autize-Egray	LIMOGE Nicolas	BALOGÉ Jacqueline	BEAUFFRETON Nadège
LA PEYRATTE	La Gâtine	PIED Maryline Suppléante: BOURDIN Julie	ARRIGNON Serge	HYPPOLITE Annie
POUGNE HERISSON	La Gâtine	BRANDEAU Corinne Suppléant: CHARGE Rémi	PILLET Gérard Suppléant: JAMET Michel	GUINFOLLEAU Jean-Claude
PRESSIGNY	La Gâtine	CHARTIER Céline	DUBOIS Monique	SOURISSEAU Daniel

PUYHARDY	Autize-Egray	JOURDANNAUD Maryse Suppléant: FOULADOUX Mathieu	CHAMPARNAUD Françoise Suppléant: JOURDANNAUD Didier	FRUIN Christophe Suppléante : PINSON Sophie
REFFANNES	La Gâtine	JACQUET Claudette Suppléant: FERNANDES Antoine	CHAIGNEAU André Suppléant: VIVIER Daniel	SIMONET Jean-Claude
Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
LE RETAIL	La Gâtine	BEAUDET Marie-Noëlle Suppléante : CHARRIER Claudette	GOULARD Alain Suppléante : DESCHAMPS Lysiane	GRENON Yvette
SAINTE AUBIN LE CLOUD	La Gâtine	MARTIN Lydie Suppléante: CHAIGNEAU Hélène	DIDIER-GUILLOIN Elisa Suppléant : ROY Francis	GUIGNARD Gilles Suppléant : CALAIS Jacques
SAINTE CHRISTOPHE SUR ROC	Autize-Egray	GAILLARD Mélanie Suppléant: COCAGNE Camille	BILLEAU Jean-Luc Suppléant: METAIS Didier	METAIS Didier
SAINTE GEORGES DE NOISNE	La Gâtine	BAUDRY Frédéric	BIROT veuve PELLETIER Isabelle	PIOT Sylvie
SAINTE GERMAIN DE LONGUE CHAUME	Parthenay	TOURNIER Arnaud	LE CORRE Ronan	CAILLEAU Jean-Claude
SAINTE GERMIER	La Gâtine	BOUJU Romain Suppléant : COUTHOUIS Laurent	MATHIEU Marie-Claire Suppléant: ARTAULT Roger	MAZIERE Pascale
SAINTE LAURS	Autize-Egray	RODON Jean-Christophe Suppléante: PEROTTEAU Marie	PEROTTEAU Catherine Suppléant: SIMONEAU Dominique	SIMONEAU Dominique
SAINTE LIN	La Gâtine	GOUDEAU Pascal Suppléant: JASMIN Cyrille	CHARRON Hubert Suppléant: CHAUVANCY Francis	PELLETIER Bernard

SAINT LOUP LAMAIRE	Le Val de Thouet	AUBRY Lucienne	JULIA Pierrette	FRAFIL Jean-Claude
SAINT MAIXENT DE BEUGNE	Autize-Egray	CHATELLIER Mickaël Suppléant : BERNARD Gaël	MICHAUD Daniel Suppléant : CHAUVEAU Georges	CHAUVEAU Georges
SAINT MARC LA LANDE	La Gâtine	POUVREAU Jean-Pierre Suppléante: MICHELAT Flore	GOUBEAU Stéphane Suppléant: CHAUVEAU Alain	GADREAU Bernard
Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGJ
ST MARTIN DU FOUJILLOUX		DIAZ DE CERIO Juan Maria Suppléante : MARTINEAU Marlène	EQUIPE Jean-Joseph Suppléant : RIGOMMIER Roland	PIN Hervé
SAINTE OUEENNE	Autize-Egray	TRICARD Pierre	POUSSARD Albert-Guy	BONNIN Claude
SAINT POMPAIN	Autize-Egray	SICAUD Hélène Suppléant: LEVESQUE Hubert	PICARD Wilfried	BATY Chantal
SAURAIS	La Gâtine	LARGEAUD Valérie	COLLET André	LANDRY Alain
SCILLÉ	Autize-Egray	HERISSE Patrice Suppléante : MAROLLEAU Sophie	PICAUVILLE Didier Suppléant: BETIN David	REAUD Daniel
SURIN	Autize-Egray	RAPHEL Hélène Suppléante: QUINARD Christine	BONNEAU Christian Suppléante: TROUVE Nicole	MORINEAU Mireille
LE TALLUD	Parthenay	COHE Bernard	MICHEL Jacky	CHAUSSENEAUX Jean-Marie
THENEZAY	La Gâtine	RICHAUD Béatrice	LEON Chantal	PROUST Jackie

VAUSSEROUX	La Gâtine	DEQUICK Pascal Suppléant: ALAPHILIPPE David	ROUVREAU Jean-Claude Suppléant: LAMONTAGNE Christophe	DEGUILLE Jean-Marie
VAUTEBIS	La Gâtine	CONDAC-PIGNON Sophie	PARVAUD Dominique	POLET Olivier
VERNOUX EN GÂTINE	La Gâtine	AIRAUD Christian Suppléant: HAYRAULT Jean-P	BABIN Françoise Suppléant : PITEAU Pierre	GAZEAU Yves
VERRUYES	La Gâtine	BIEN Michèle Suppléante: GOULDING Christine	ALLONNEAU Geneviève	SABOUREAU Marie-Claude
VIENNAY	Parthenay	GUIGNARD Marie-France	LUCET Catherine	BAUDOUIJ Jean-Michel
Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
VOUHÉ	La Gâtine	BRUNET Valérie Suppléante: TRAON Fanny	BOINOT Dominique Suppléante :: GAILLEDRAIT Véronique	DAOUX Marie-Françoise
XAINTRAY	Autize-Egray	GRELET Françoise Suppléant: ECAILLE Emmanuel	BONNET Patricia Suppléant: AYRAULT Rodolphe	FOREST Christine

Annexe II à l'arrêté préfectoral du 10 octobre 2023

COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(aux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
AIRVAULT	Le Val de Thouet	METREAU Jacques ROCHER Lucette BRAUD Françoise Suppléants : BARIGAULT Véronique BECUE Patrice FAURE Sébastien	ROUSSEAU Huguette NOBLET-HORTET Sylvie	
CHAMPDENIERS	Autize-Egray	TALABARD Philippe GUICHET Aurélie ROUX Adeline	MOTARD Emmanuel DUMOULIN Guillaume	-
CHATILLON SUR THOUET	Parthenay	FOURNIAU Danielle DIEUMEGARD Claude GUERIN Monique Suppléant : BILLY Gérard	BOSSEAU Ingrid BALESTRA Arnaud Suppléants : LACOSTE Yves-Henri DE CARVALHO DE OLIVEIRA Maria de Fatima	
PARTHENAY	Parthenay	GRISON Joël BELAUD Philippe PETIT Myriam Suppléants : WANSCHOOOR David MERLIOT Kévin	DENIS Joël BARDET Jean-Luc Suppléants : HERVE Karine TROUVE Lucie	-

POMPAIRE	Parthenay	POUDRET Isabelle NIVELLE Patrick BROSSARD Bertie	DELOUBES Julien CROC Clémence	
SAINT PARDOUX- SOUTIERS	La Gâtine	BARATON Lydie BONNET Joël CLISSON Patrick	CATHELINEAU Eric OLIVIER Karine	-
SECONDIGNY	La Gâtine	MICHAUD Sylvie DAVERAT Pascal SAPIN Joël	GUILLOT Eric BARREAUD Madeleine	-
VASLÈS	La Gâtine	GIRET Jean-Marc LEFEVRE Sylvie QUINTARD Octavie	PILLOT Marie-Andrée MOUFFRANC Mireille	-

